

Adresse de la société populaire de Landerneau (Finistère) qui félicite la Convention d'avoir déclaré la guerre aux Anglais et annonce l'ouverture d'une souscription pour la construction d'un vaisseau, lors de la séance du 29 messidor an II (17 juillet 1794)
 Françoise Brunel, Aline Alquier, IHRF - Institut d'histoire de la Révolution française

Citer ce document / Cite this document :

Brunel Françoise, Alquier Aline, IHRF - Institut d'histoire de la Révolution française. Adresse de la société populaire de Landerneau (Finistère) qui félicite la Convention d'avoir déclaré la guerre aux Anglais et annonce l'ouverture d'une souscription pour la construction d'un vaisseau, lors de la séance du 29 messidor an II (17 juillet 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIII - Du 21 messidor au 12 thermidor an II (9 juillet au 30 juillet 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1982. pp. 242-243;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1982_num_93_1_23830_t1_0242_0000_10

Fichier pdf généré le 21/07/2021

35

Les jeunes canoniers de Limoges (1) jurent par les mânes des jeunes héros Barra et Viala, de les venger ou de voler avec eux à l'immortalité.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Limoges, s.d.] (3).

« De jeunes Républicains, tous au dessous de l'âge de la 1^{re} réquisition, sont depuis longtemps organisés en Compagnie de canoniers : le Département leur ayant accordé un instituteur, ils ont profité de ses leçons, ils vont tous à l'envi 2 fois par jour à l'Exercice, et il règne parmi eux une rivalité de zèle, d'habileté et de courage qui, enflammant leurs cœurs, les rend capables des plus hautes entreprises. Ils connoissent déjà parfaitement la manœuvre, et brûlent de la plus ardente envie de concourir à la pulvérisation des Tyrans, de leurs méprisables suppôts, et des détracteurs de l'humanité. Oui, dignes et vertueux représentants, vous ne dédaignerez pas le généreux dévouement des jeunes canoniers de Limoges; vous vous rapellerez avec intérêt et attendrissement que les Barras, les agricola Viala n'étoient pas plus âgés qu'eux ! ils jurent, par les mânes de ces jeunes héros, de les venger ou de voler avec eux à l'immortalité.

Utilisez leur ardeur, Représentans, donnez l'essor à leur impétueuse jeunesse, ordonnez qu'ils voleront à l'ennemi et soudain l'airain enflâmé par eux moissonnera des milliers d'esclaves.

Que la superbe Albion, dégoûtante de crimes, soit enfin réduite comme une autre Carthage, que ses ruines attestent à l'univers étonné, aux générations futures son opprobre et la gloire du nom français; et faites, ô représentants ! que nous participions avec nos pères, nos frères, nos parents, l'indicible bonheur de venger l'humanité, la justice et la Vertu ».

CHAMEAU, BRISSAND, Barras CASTELNAU, BELER, DURAND, DURAS, BEAUBRUN, THOMASSIN, BOUTET (*Cap^e* au nom de tous ces camarades).

[P.-v. de la séance du 23 prair. II de la Sté popul. de Limoges].

La Société montagnarde de Limoges, qui a entendu la lecture de l'adresse ci dessus, pénétrée de la plus vive admiration pour l'héroïque dévouement des dignes émules des immortels Barras et Viala, et convaincus qu'il importe éminemment à la République de propager une si glorieuse détermination qui, en faisant connaître les incalculables ressources de la patrie, glassera d'effroi tous ses ennemis; a voté, dans l'élan d'un enthousiasme vraiment républicain, l'impression de l'adresse et l'envoi à toutes les Sociétés affiliées. Le président a donné l'accolade fraternelle aux jeunes canoniers pour preuve du

tendre intérêt qu'inspirent les vertus Républicaines et invite la Convention nationale à accéder aux vœux exprimés dans cette adresse.

LEZAUD (*V^e présid.*),
LACAUD (*secrét.*), BARBOU (*secrét.*), TERRAMAUD (*secrét.*).

36

Le directoire du département de la Seine-Inférieure annonce qu'à l'exemple du département de la Marne, il vient d'ouvrir une souscription à l'effet d'offrir à la nation un vaisseau du premier rang, armé et équipé par le département.

[Applaudissements]

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité de la marine (1).

37

La société populaire de Landerneau (2) félicite la Convention nationale d'avoir déclaré une guerre à mort aux Anglais, et lui témoigne le désir qu'elle a de punir à force ouverte ces insulaires des crimes qu'ils préparent dans les ténèbres.

Mention honorable et insertion au bulletin (3).

[Landerneau, 18 prair. II] (4).

« Représentans,

Il est donc vrai que les oppresseurs du Monde tiennent encore à l'espoir insensé de triompher, par le crime, de la vertu d'un Peuple qu'ils ne peuvent vaincre par la force; Il est donc vrai que, dans leur aveugle fureur, ils ont la stupidité de croire que le sacrifice de quelques hommes suffit encore pour assurer le triomphe de la tyrannie sur les droits de l'espèce humaine; il est donc vrai qu'ils osent encore croire que les poignards et les poisons peuvent arrêter la propagation du cri terrible de la Liberté qui commande à la Terre avilie de briser le joug du Despotisme. Il est donc vrai que le Despote anglais dispute à tous les Tirans couronnés, l'honneur barbare de les surpasser en perfidie et en cruautés et que le vil troupeau qu'il appelle son Peuple, d'autant plus esclave qu'il se croit libre sous sa verge de fer, consacre le produit de son sol et de son industrie à stipendier des assassins et des empoisonneurs recrutés par le monstre que la justice éternelle a, par votre organe, proclamé l'ennemi du genre humain.

(1) P.V., XLI, 307. Bⁱⁿ, 3 therm. (2^e suppl^t); Mon., XXI, 246; Débats, n° 665; J. Fr., n° 661; M.U., XLII, 90.

(2) Finistère.

(3) P.V., XLI, 307. Bⁱⁿ, 3 therm. (2^e suppl^t); M.U., XLI, 474; J. Paris, n° 564; Audit. nat., n° 662; Rép., n° 210; J. Sablier, n° 1443; J. Fr., n° 661.

(4) C 310, pl. 1212, p. 7 et 8.

(1) Haute-Vienne.

(2) P.V., XLI, 307. Bⁱⁿ, 3 therm. (1^{er} suppl^t); Mon., XXI, 246.

(3) C 310, pl. 1212, p. 6.

Qu'elle périsse cette Nation impie repoussée du sein de la Nature par l'atrocité et la bassesse de ses attentats; qu'elle périsse, c'est le jugement irréfragable, spontanément prononcé par un Peuple de héros que la providence a destinés à venger la Terre des crimes de la tyrannie; qu'elle périsse, c'est le jugement irréfragable courageusement proclamé contre elle, le 7 Prairial, par les Représentants d'un Peuple libre, délibérant au milieu des poignards qu'elle aiguissait contr'eux.

Représentans magnanimes, dont les dangers enflamment le courage et secondent le génie, auxquels nous n'envions que la gloire de mourir pour la Liberté, dites aux Départemens de la République engraisés du sang des Brigands du Nord de l'Europe; dites au Midi de la République purgé des ridicules soldats du Rosaire; dites à la République entière que la Commune de Landerneau, que le Département du Finistère a entendu le cri de la juste vengeance que les derniers attentats de l'Angleterre, viennent d'appeler sur cette Isle infame où depuis tant de siècles se retrempaient les fers que la France a brisés et qui tiennent encore le reste de l'Europe attaché au char de ses oppresseurs. Dites à la République entière que placés par la Nature dans les avant-postes et déjà en présence de ses odieux ennemis, nous n'attendons que votre signal pour franchir le canal étroit qui nous en sépare et les punir par la force ouverte des crimes que leur faiblesse réelle les force à fabriquer dans les ténèbres; que les vaisseaux qui doivent affranchir l'Europe de leur tyrannie sortent en foule des ports qui nous environnent, que nos rades se couvrent des débris de leur marine humiliée, que la mort les attend sur nos rivages, s'ils osent y aborder, et que dans nos Sociétés populaires nous ne terminerons plus nos discussions qu'en votant comme Caton de *lenda Cartago*.

Une souscription, pour la construction d'un vaisseau, ouverte depuis plusieurs décades dans notre Société et dont la masse se multiplie dans la proportion des crimes de nos infames voisins, prouvera que la haine des féroces Anglais est aussi profonde dans nos cœurs que notre reconnaissance pour vos vertus et vos travaux ».

LE BIHAN, PLOEZ, THOMAS Père, DRANJ, DISCOUR, LECAM, PERRIN, CONDAMAIN, BOUTHAIN, DERIOU, LE GUEN, FOULLIOY, LEROUX, GINESTE, J.B. GUI SATRENNEC, KERIEN, LEROY, PERSTIMEC, TAYLOR, CLOAGUEN, LEBERT, CONON, CHARTIER, SAVETIER, JEHAN, ABALLAIN, GOU DIGUEN, CALLEGAIN, J. BECHE, BOUESSÉE, DU MAIGE, Paul PIRSSON, FAUVEL, TROCHS, RESCOUG, C.M. LEBRIS (*présid.*), HACBEC, BLÉAR, DUTHOGA, T. LEROUX, THOMAS, BORCOURT, MOREL, R. BAZIN aîné, PARMENTIER, CHAMBERTING (*adjud. G^{al}*), GREDAIN, MONGE, M^t LE ROY, KUTSCHUEN, CERUEC, KREBEL, LE GUEN, FLOCH [et 5 signatures illisibles.]

[La commission des dépêches à la Sté popul. de Landerneau, Paris, s.d.].

Il nous est parvenu, Citoyens, une adresse que vous avez envoyée à la Convention nationale, datée de Landerneau, le 18 Prairial, par laquelle vous la félicitez d'avoir déclaré une guerre à mort aux anglais, et lui témoignez l'indignation que vous inspi-

rent les attentats commis par cette nation impie. Elle a été lue aujourd'hui, et il en a été ordonné la mention Honorable et l'insertion au Bulletin. S. et F. »

[sans signature.]

38

Les administrateurs du département de la Manche communiquent à la Convention l'adresse qu'ils ont faite à leurs concitoyens en ouvrant une souscription pour un vaisseau du premier rang, qu'ils veulent armer et équiper pour en faire hommage à la patrie.

Mention honorable et insertion au bulletin (1).

[Coutances, 21 mess. II. Au présid. de la Conv.] (2).

« Le Département de la Manche ne restera jamais en arrière de ceux qui auront bien mérité de la Patrie. Les habitans de ce Département ont suffisamment prouvé, depuis le commencement de la révolution, leur entier dévouement à la cause sacrée de la liberté pour laquelle ils ont fait et sont disposés à faire toutes sortes de sacrifices. La haine qu'ils ont vouée aux vils esclaves de Pit, nous est un sûr garant que l'exemple donné par le Département de la Marne, va exciter parmi nos concitoyens une sainte émulation et qu'ils vont s'empresse de faire de nouvelles offrandes sur l'autel de la Patrie pour concourir à la construction et à l'équipement des vaisseaux qui bientôt couvriront les mers et en assureront l'empire aux hommes libres.

A peine avons nous eù connaissance par les papiers du jour, de la souscription ouverte par les ad^{eurs} du Département de la Marne, que jaloux de l'honneur de n'être pas au moins les derniers à imiter un aussi salubre exemple, nous nous sommes empressés de faire à cet effet une adresse à nos Concitoyens dont nous faisons hommage à la Convention Nationale. S. et F. »

CLEMENT, REGNAULT, NICOLE
[et 3 signatures illisibles.]

[Les adm. du départ' de la Manche à leurs concitoyens. Coutances, 21 Mess. II]

« Frères et Amis

Nos armes triomphent de toutes parts. Au moment où nous parlons, le sol de la liberté est peut-être déjà purgé du dernier esclave qui le souillait, l'intégrité de la République rétablie; et de tous côtés le théâtre de la guerre transporté sur le territoire de nos ennemis, ces succès aussi brillants que rapides sont dûs sans doute à la sagesse et à la vigueur du gouvernement, ainsi qu'à l'ardeur et à l'enthousiasme de nos phalanges Républicaines.

L'océan de son Côté, vient d'être témoin d'un combat naval dans lequel la Marine française a déployé les mêmes vertus et le même courage que nos armées de terre, et si la victoire est restée, pour

(1) P.V., XLI, 308. J. Fr., n° 669; M.U., XLII, 119; Bⁱⁿ, 6 therm.

(2) C 309, pl. 1201, p. 25 et 26.